



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05 Février 2023

Réunie

**Au Centre National d'Entraînement
200 Rue Hélène BOUCHER
34170 CASTELNAU LE LEZ**

Etaient présents :

LES CLUBS

Zone MP : Karaté club Fuxeen / Karaté Club Dalou / Karaté Shotokai Sebazac / Shizendo Kdo Baraqueville / Ecole de Karaté Villeneuve / Shizendo Karaté do / Zanshin KC Cere et Dordogne / KSP Club de Soues / Shizentai KCTarbais / Ecole de karaté Odosceenne / Karaté club Vicquois / Tarbes Geijutsu Karaté / AS Briatexte arts martiaux / Arts martiaux Montalbanais / Karaté club Caussadais / Castelsarrasin Karaté

Zone LR : Académie Narbonnaise de Karaté / Karaté club Marguerittes / Association sportive Karaté Uzes / Codognan karaté club / Shotokan Karaté do grand combien / Okinawa karaté club / Shotokan Karaté laverune / Ecole de karaté de Fabregues / Ecole de Karaté Pérols / Budokan saint gely / Juvignac Karaté club / Association Sen Ken / Ecole d'arts martiaux Qwan Ki do / Agglo montpellier karaté / Ecole de Karaté Saint Aunes / Arts Martiaux Nagashi / Liu he dao kungfu Montpellier / Club Karate Nimois / Karaté club Montbazinois / Gelanggang pendita bunian / Meng diao / Karaté club Montpellier / Karaté Do Occitanie / Eveil Karaté Do Mendois / Eveil karaté do canourguais / Karate Do club chowa rivesalte / Nanbudo club shin Bompas

1. ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE REGIONALE P.DELPEYROUX

Le Président P.DELPEYROUX ouvre l'Assemblée générale ordinaire à 10h30 en souhaitant la bienvenue aux présidents des clubs.

La secrétaire générale C. GOUTTENOIRE fait lecture de l'ordre du jour.

2. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 Novembre 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre 2021 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale par C. GOUTTENOIRE.

En l'absence de remarque et après en avoir délibéré, l'assemblée générale adopte le procès-verbal à l'unanimité.

3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT, M. P.DELPEYROUX

Le président lit son rapport aux membres de l'assemblée générale. Il fait lecture du nombre de licenciés sur les deux zones interdépartementales.

**COMPARATIF OCCITANIE
AU 26/12/2022**

ZONE_INTER_DEPT	DEPARTEMENT	TOTAL A-1	TOTAL A	DIFFERENCE
ZONE MIDI PYRENEES	DEPARTEMENT DE L ARIEGE	282	453	+ 171
ZONE MIDI PYRENEES	DEPARTEMENT DE L AVEYRON	649	762	+ 113
ZONE MIDI PYRENEES	DEPARTEMENT DE LA GARONNE (HAUTE)	4621	5202	+ 581
ZONE MIDI PYRENEES	DEPARTEMENT DU GERS	327	352	+ 25
ZONE MIDI PYRENEES	DEPARTEMENT DU LOT	643	862	+219
ZONE MIDI PYRENEES	DEPARTEMENT DES PYRENEES (HAUTES)	730	885	+ 155
ZONE MIDI PYRENEES	DEPARTEMENT DU TARN	838	935	+ 97
ZONE MIDI PYRENEES	DEPARTEMENT DU TARN ET GARONNE	551	770	+ 219
	Total Zone interdépartementale	8641	10221	+1580
ZONE LANGUEDOC ROUSSILLON	DEPARTEMENT DE L AUDE	831	800	- 31
ZONE LANGUEDOC ROUSSILLON	DEPARTEMENT DU GARD	2202	2523	+ 321
ZONE LANGUEDOC ROUSSILLON	DEPARTEMENT DE L HERAULT	2731	3171	+ 440
ZONE LANGUEDOC ROUSSILLON	DEPARTEMENT DE LA LOZERE	168	181	+ 13
ZONE LANGUEDOC ROUSSILLON	DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES	1535	1738	+ 203
	Total Zone interdépartementale	7467	8413	+ 946
Total Ligue		16108	18634	+ 2526

L'ensemble de l'équipe technique régionale et les responsables de commission sont vivement remerciés pour leur implication et investissement sans faille.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport moral du Président.

4. [RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERALE](#)

C.GOUTTENOIRE nous rappelle les points suivants :

- Les trois réunions du Comité Directeur, conformément aux statuts de la fédération ont eu lieu le 21 octobre 2020, le 6 novembre 2020 et le 2 avril 2021 ;
- Présentation des nouveaux membres du Bureau Directeur suite à la démission du Trésorier G. TRUONG (5/02/2020) et du Président R.DEBACK (2/04/2021) :
Président : Pierre DELPEYROUX

Secrétaire Générale : Corinne GOUTTENOIRE

Trésorier : Audrey CHARRIER

Vice-Présidents : Sylvain BERGER et Robert FAU ;

- Mise en ligne de la nouvelle base de données fédérale à partir du 4 janvier 2023 : **SIKADA** (Système d'Information de Karaté et des Disciplines Associées) ;
- Importance de respecter les dates limites des inscriptions aux différentes compétitions régionales.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport moral de la secrétaire générale.

5. RAPPORT D'ACTIVITES DU D.T.R P. LLAVES

Le Directeur Technique Régional P.LLAVES, fait un bilan de la saison sportive 2021/2022 en citant l'ensemble des stages, compétitions, formations et entraînements que la ligue a organisé pour le karaté et chacune des disciplines associées.

Ce bilan montre le dynamisme de toutes les disciplines de notre région. La diversité des pratiques et des actions menées qui se voit être un réel atout pour tous nos licenciés ainsi que pour notre région. Il est constaté une bonne reprise après la période de crise sanitaire dû au Covid.

6. RAPPORT DES COMMISSIONS

a. COMMISSION DE L'ARBITRAGE / RESPONSABLE C.JOUSSEAUME (EXCUSEE)

Présentation de l'équipe arbitrage faite par C. GOUTTENOIRE

b. COMMISSION DES GRADES / RESPONSABLE F.MINGUEZ

F.MINGUEZ fait un récapitulatif des résultats sur la saison et informe qu'il est envisagé qu'à partir de la saison sportive 2023/2024, un seul examen sera organisé à l'année et se déroulera au CNE de Castelnau le lez.

c. COMMISSION SPORTIVE / RESPONSABLE B. COPPIN

La ligue Occitanie rencontre des difficultés à recruter des membres de la commission sportive régionale.

Le président, P.DELPEYROUX envisage de travailler avec un transporteur pour le transport des tatamis sur le lieu de compétition afin de soulager les membres de cette commission. Le petit matériel de compétition sera, quant à lui, géré par la commission sportive.

7. RAPPORT FINANCIER DE L'EXPERT AUX COMPTES / D. FRAISSE

Sont évoquées successivement :

- Les ressources
- Leurs utilisations. Il est précisé que les plus grosses dépenses de la région sont les défraiements d'arbitrage et de la commission sportive.
- La situation financière. On constate un déficit de 59 000€ sur cette saison sportive cependant la situation n'a pas tant affectée la ligue régionale qui a pu tenir grâce ses réserves.

ACTIFS/PASSIFS

Le président, P.DELPEYROUX prend la parole et indique, en accord avec Francis DIDIER, Président de la Fédération Française de Karaté, que le compte bancaire des zones Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon seront prochainement clôturés. Seul le compte de la ligue régionale Occitanie financera l'ensemble des événements du territoire. Tous les frais inhérents aux événements de la région seront harmonisés.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport moral de l'expert-comptable.

8. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels présentés dans le rapport financier du Trésorier.

Les vérificateurs aux comptes, Mmes GARCIA et MALARET, se sont réunies le 21 janvier 2023 au Centre National des Entraînements de Castelnau-le-Lez et ont eu accès à toutes les pièces nécessaires pour effectuer la vérification des comptes de la ligue régionale Occitanie. On constate un certain nombre de facture manquante à cause de la démission du trésorier, G.TRUONG.

9. RAPPORT MORAL DE LA TRESORIERE A. CHARRIER

La trésorière fait lecture de l'attestation de l'expert aux comptes.

LIGUE REGIONALE OCCITANIE

L'exercice comptable (compte de résultat) 2021/2022 a dégagé un Résultat Net comptable (déficit) de 35 505.17€.

Les comptes de l'exercice clos sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui approuve à l'unanimité les comptes annuels 2021/2022 ainsi que l'affectation du résultat (bilans, comptes de résultats) et donne quitus au Trésorier.

La résolution est adoptée à l'unanimité et donne quitus pour la gestion de l'exercice écoulé pour la Ligue régionale Occitanie.

10. APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le bilan prévisionnel 2022.2023 du Trésorier.

11. VOTE DES MODALITES FINANCIERES

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les modalités financières.

12. VOTE DES VERIFICATEURS AUX COMPTES : SAISON 2022/2023

La secrétaire générale C. GOUTTENOIRE demande à l'assemblée d'élire deux vérificateurs aux comptes pour la saison 2022/2023.

Vote à l'unanimité pour :

- Mme Nadia MALARET (34 - Hérault)
- M. Yvan GUESPIN (48 - Lozère)

13. QUESTIONS DIVERSES

P. GAUCHET demande si des précisions peuvent être données sur le compte bénévole. Aucune autre question diverse n'étant posée, le président de la Région Occitanie clôt l'assemblée générale à 12h30.

Remise de la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à A.CHARRIER par le président régional, P.DELPEYROUX.

Le président

Pierre DELPEYROUX



La secrétaire générale

Corinne GOUTTENOIRE

